



# CERCLE CONDORCET

De PARIS

Paris le 24 février 2024

Aux membres du Cercle Condorcet de Paris et à leurs invités

Chèr(e)s Ami(e)s,

**Nous vous invitons à une plénière**  
**Le mardi 11 mars 2025**  
**De 19h00 à 20h30**

**Ligue de l'Enseignement**  
**3 rue Juliette Récamier**  
**75007**

## **L'aménagement face aux limites planétaires** **Le défi du zéro artificialisation nette (ZAN)**

**Avec Bruno Depresle**  
Membre du Cercle

Inspecteur général de l'environnement et du développement durable

L'artificialisation des sols est avec le changement climatique une des conséquences les plus graves des activités humaines, particulièrement au cours du dernier demi-siècle. Pour assurer la survie de l'humanité, il est nécessaire de prendre toutes dispositions à l'encontre de ces mutations dévastatrices. Les sols constituent en effet la matrice essentielle de la vie biologique, de la biodiversité, avec ses composants complémentaires que sont l'eau et l'atmosphère. C'est ainsi qu'est né le projet de limiter l'extension des constructions et équipements détruisant les espaces naturels, agricoles et forestiers et stérilisant les sols. Une loi a été votée en France le 22 août 2021, visant à diviser par deux d'ici 2030 l'augmentation des terres occupées et à la stopper d'ici 2050. Elle s'inscrit dans une feuille de route européenne de 2011 et correspond à un projet de directive non encore aboutie.

Cette loi, pourtant votée à une large majorité, provoque depuis l'origine des oppositions nombreuses dans son application, notamment d'une partie des acteurs de l'aménagement, maires, élus locaux, qui continuent pour beaucoup à associer développement et consommation foncière. Elle peut aussi paraître en contradiction avec l'aspiration de nombre de français à vivre en maison individuelle.

Bruno Depresle a réuni pendant deux ans une cinquantaine d'experts, d'universitaires, d'acteurs locaux, au long de dix tables rondes, afin d'examiner les fondements, les conditions et les modalités de mise en œuvre de ce *zéro artificialisation nette (ZAN)*.

Le résultat de ce travail est une publication du PUCA (*Plan Urbanisme, Construction, Architecture*) qui montre l'ampleur de la question et l'ambition nécessaire, sur le modèle d'aménagement et plus largement sur le modèle économique, pour atteindre l'objectif.

Bruno Depresle nous exposera ces questions et mettra en débat cette réflexion prospective, en soulignant l'importance d'une démarche systémique, qu'impose l'objectif du « double zéro » (ZAN + ZEN pour Zéro Emission Nette).

*Bruno Depresle est membre du Cercle Condorcet de Paris depuis longtemps. Il est membre de notre conseil d'administration. Il a occupé plusieurs postes au ministère de l'équipement, s'intéressant aux transports, à l'urbanisme, au logement, aux questions européennes, à l'environnement. Son dernier poste opérationnel a été celui de directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Sénart. Il a rejoint depuis 9 ans l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD).*